

Deux ou plusieurs semaines sont de nouveau nécessaires pour la guérison; en somme, le traitement du favus du cuir chevelu exige plusieurs mois (1).

Quant au favus des parties du corps dépourvues de poils, on peut le faire disparaître complètement par une application suffisante d'huile pour ramollir les masses faviques, et par des lotions savonneuses.

Pour le favus des ongles, il faut l'enlever lorsqu'il est circonscrit, ou en cas d'opacité diffuse de l'ongle, le détruire peu à peu par l'application de l'emplâtre hydrargyrique, d'une solution de sublimé pour 100 d'alcool, et en coupant l'ongle à partir du bord.

CINQUANTE-DEUXIÈME LEÇON

Herpès tonsurant. — Ses différentes formes : herpès tonsurant du cuir chevelu, herpès tonsurant vésiculeux, squameux, maculeux (2). — Onychomycose. — Syco-sis parasitaire. — Eczéma marginé. — Pityriasis versicolore. — Erythrasma.

HERPÈS TONSURANT

L'herpès tonsurant, *scheerende Flechte* (common Ringworm des Anglais), se manifeste suivant la région et selon le degré de développement, sous diverses formes, que l'on n'a pas toujours reconnues comme étant de même nature, et qui ont été, par conséquent, l'objet de nombreuses dénominations. Dans sa localisation sur le cuir chevelu, la

(1) De même que pour toutes les affections parasitaires, la durée du traitement dépend de l'époque de la maladie à laquelle le traitement est institué; de l'étendue du favus à ce moment; de l'âge du sujet; de la sévérité avec laquelle la médication est appliquée. Même dans nos services hospitaliers, il y a mille négligences, mille impédiments de détail qui prolongent la durée de l'affection. Nous pensons, avec Lailler, que l'on doit demander six mois pour la guérison d'un favus étendu à une grande partie du cuir chevelu; mais au bout de deux mois de traitement attentif, la situation est déjà améliorée au plus haut point; le traitement est très simplifié, le malade peut être restitué à l'école, et interné sans aucun danger de transmission. Dans aucun cas, le malade ne doit être déclaré guéri définitivement qu'après examen histologique, et dans le doute, après culture, et lorsqu'il a été revu plusieurs semaines après la première constatation de la guérison. Tous les points du cuir chevelu qui restent hyperhémisés et squameux, quelque limités qu'ils soient, doivent être examinés histologiquement et surveillés avec soin.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(2) ... (Pityriasis rosé de Gibert).

E. B. — A. D.

plus anciennement connue, l'affection a été désignée par Willan, sous le nom de *porrigo scutulata* (1), par Mahon (1829) (2) sous celui de *teigne tondante*. Lorsque Cazenave (1840) (3) constata la présence de

(1) Le *porrigo scutulata* de Willan; *tinea tonsurans*, common Ringworm of the scalp (Ringworm, anneau — ver, ou vermiculaire) des Anglais, se rapporte manifestement à l'« herpès tonsurant », à la fois par le dessin de Willan, — Pl. XXXIX, 1817, — et même par quelques traits de la description, d'ailleurs très imparfaite, qu'il en a donné.

C'est notre trichophytie actuelle — trichophytie circonscrite de Hardy — que représente le ringworm vésiculeux, *herpes circinatus* de Bateman; on peut s'en assurer, aussi bien dans les parties de sa description relative à la peau, que dans celles qui le montrent sur le cuir chevelu. Enfin, l'assimilation est complétée par l'extension de la maladie dans les collèges, et par sa contagiosité qui ressort du tableau de Willan-Bateman.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(2) L'ouvrage de Mahon jeune — *Recherches sur le siège et la nature des teignes*, Paris, 1829 — si peu recommandable sous divers rapports, contient cependant un grand nombre d'observations d'un réel intérêt, malgré leur imperfection. La trichophytie du cuir chevelu y est clairement décrite sous le nom de *teigne tondante* (*sqvarus tondens*), et très exactement représentée; l'extension de la maladie sur la peau glabre s'y trouve indiquée; l'on y rapporte même une observation avec onychomycose, qui est distinguée de l'onychomycose favique.

E. B. — A. D.

(3) Il est vraiment extraordinaire de constater qu'il faut arriver à l'année 1840, pour voir reconnaître l'identité, et commencer la vulgarisation de maladies, en fait, depuis longtemps connues, et dénommées : *porrigo scutulata* de Willan, *herpes circinatus* des jeunes sujets, de Bateman, *teigne tondante* de Mahon; et cela à l'aide d'un mot incorrect et d'une observation première défectueuse.

C'est le 29 avril 1840 que CAZENAVE, constatant une épidémie dans un collège de Paris, se servit, pour désigner l'affection qu'il observait, du mot impropre d'« herpès ».

Voici ses paroles textuelles :

« En examinant avec soin, je crus reconnaître les caractères de l'herpès circiné; c'était sa forme ronde, sa superficialité, son développement excentrique; c'était pour moi une des variétés de l'herpès que j'ai appelé *squameux*, dans lequel les vésicules, extrêmement ténues, se sèchent immédiatement, dans lequel il y a une desquamation centrale. Ce qui vient corroborer cette opinion, c'est que, quatre fois sur cinq, je rencontrais sur le front, sur le visage, sur le cou même, des plaques analogues qui permettaient de reconnaître les caractères évidents de l'herpès. » CAZENAVE — *Annales des maladies de la peau*, tome I^{er}, 1844, page 42.

Chose non moins curieuse, Cazenave ne reconnut pas d'emblée qu'il s'agissait d'une « teigne ». Voici la prescription qu'il formula, et qui fut purement une médication interne : les jeunes collégiens prirent pendant trois semaines des boissons amères, et deux cuillerées à bouche par

vésicules dans le processus, et par conséquent proposa de lui donner le nom d'herpès tonsurant, qui fut accepté plus tard aussi par Hebra, il devint immédiatement évident que l'herpès circiné de Bateman était identique avec ce processus (1). La découverte du champignon (appelé trichophyton tonsurant) dans les cheveux de la teigne, par Gruby et Malmsten (1844), parut justifier le nom de *trichomyces tonsurans* (Malmsten).

Aux formes de la maladie déjà décrites antérieurement (squames et vésicules), Hebra (1854) en a ajouté une nouvelle, la forme maculeuse, et après de nouvelles recherches il faut encore y joindre l'eczéma marginé du même auteur et le sycosis parasitaire de Bazin. La nosologie et la symptomatologie de l'herpès tonsurant démontrent que toutes les formes que je viens de vous indiquer ne sont que des variétés tenant au siège et à des complications, qui, toutes, sont occasionnées par un champignon identique, et constituent un seul et même processus, l'herpès tonsurant.

jour d'un sirop contenant : hyposulfite de soude, 1 gramme ; sirop de squine, 125.

Quant aux « vésicules », il n'en est pas question dans la description. Cazenave les admit virtuellement, et sans doute par analogie avec celles qu'il rencontrait sur des plaques simultanées de dermatophytie développées au visage, et surtout parce que la classification willanique l'exigeait.

Et cependant le mot *fit fortune* à ce point que le professeur Kaposi le conserve encore, malgré son incorrection absolue !

Nous l'avons déjà dit, il y a dix ans, à cette place et dans la note 1, p. 437, 438, 1^{re} édit.

Cet « herpès » n'est pas de l'herpès ; un grand nombre, le plus grand nombre des trichophyties ou des dermatotrichophyties évoluent sans mériter jamais le nom d'herpès, qui doit être aujourd'hui, en bonne nomenclature dermatologique, réservé à l'herpès vrai, dont le type est fourni par l'H. labial. Quant aux formes qui présentent un érythème assez intense pour se couronner de vésicules éphémères ou vivaces, le terme d'herpès ne leur est pas davantage applicable. Ce sont des dermatites vésiculeuses parasitaires, dont la forme circinée est due à l'évolution des parasites, et non à une condition anatomique, ni anatomopathologique proprement dite.

Nous serons obligés, à plusieurs reprises, de revenir sur ce point, dont la rectification importe à la bonne tenue de la nomenclature dermatologique.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Cette identité était déjà surabondamment démontrée par les observations et par les expérimentations de Sam. Plumbe, ainsi que le professeur Kaposi l'expose lui-même dans son grand ouvrage. Voy. HEBRA-KAPOSI — trad. DOYON, tome II, page 825.

Avant tout, il faut faire attention à la différence des symptômes entre l'herpès tonsurant localisé au cuir chevelu, et celui qui a son siège sur la peau des parties glabres, différence qui repose principalement sur ce que, dans la première localisation, le trichophyton peut proliférer à l'intérieur des follicules pileux (1).

L'herpès (2) tonsurant du cuir chevelu forme des plaques alopeciques, dont l'étendue varie de celle d'une pièce d'un centime à celle d'une pièce de 5 francs en argent (3), lesquelles se manifestent comme des tonsures imparfaites, comme si on avait coupé les cheveux, d'une manière irrégulière, tout près de leur point d'émergence, car il reste des tronçons de cheveux plus ou moins longs. Les cheveux sont comme cassés (4). Il y a aussi des cheveux un peu plus longs qui se cassent

(1) Les altérations développées par le trichophyton se présentent sous des formes extrêmement différentes à tous égards, selon qu'on les observe : 1° sur le cuir chevelu ; 2° dans les poils proprement dits et particulièrement dans la barbe ; 3° sur la peau pourvue seulement de poils de duvet. — Voy. plus loin, *Appendice des Traducteurs*, p. 801. Dans les trois cas, le parasite occupe les couches cornées de l'épiderme et les poils, de quelque ordre qu'ils soient.

E. B. — A. D.

(2) Le terme d'*herpès*, appliqué aux altérations que le trichophyton détermine sur le cuir chevelu, est absolument à rejeter ; il y a longtemps que le professeur Hardy a montré le vice de cette appellation, et a proposé, pour la remplacer, la très heureuse expression de trichophytie. Voy. HARDY — *Leçons sur les maladies de la peau*, p. 161 et suiv. Vainement Bazin a objecté que tous les végétaux des teignes étaient trichophytes, car il suffit, pour éviter toute ambiguïté, de réserver le terme de trichophyton au champignon de Malmsten ; cette objection, et d'autres encore moins sérieuses, représentent de pures querelles de mots, auxquelles il y a plus lieu de s'attarder. Le terme de trichophytie tondante ou tonsurante, ou de trichophytie du cuir chevelu, est absolument approprié ; on chercherait en vain quelque raison plausible de perpétuer, en préférant le terme d'herpès, à la fois une erreur de fait, et une confusion indéfinie.

E. B. — A. D.

(3) La dimension des plaques trichophytiques peut être beaucoup plus petite et beaucoup plus grande ; il n'y a même pas toujours de plaque à proprement parler, et on peut trouver un cheveu cassé à niveau, infiltré de trichophyton, absolument isolé au milieu de cheveux sains ; on en trouve toujours un plus ou moins grand nombre (satellites), autour des grandes plaques. L'affection peut même être disséminée dans la presque totalité du cuir chevelu sous forme de cheveux atteints et cassés isolément, ou par petits groupes.

E. B. — A. D.

(4) Les cheveux infiltrés sont littéralement cassés ; leur friabilité est extrême, ils se rompent inévitablement sous la pression des mors de la pince à épiler le plus délicatement maniée ; ils sont ramollis, et n'offrent

quand on essaie de les arracher à leur point de sortie. Dans ces régions, le cuir chevelu paraît un peu tuméfié, uni, ou recouvert en grande partie de petites squames blanches ou jaune sale; parfois le rebord du disque est légèrement rouge, très rarement il est recouvert de petites vésicules (« herpès » de Cazenave), le plus souvent de croûtelles semblables à de la gomme (1). On trouve ces plaques au nombre d'une ou de plusieurs, de dimensions variables, et sur différentes parties de la tête. Elles atteignent une certaine étendue dans l'espace de plusieurs semaines ou de plusieurs mois. Au bout de quelques mois, de un, deux ou trois ans, le processus peut s'éteindre localement, parce que les cheveux qui repoussent et qui sont très adhérents deviennent de plus en plus nombreux, et qu'enfin la pousse des cheveux se fait d'une manière uniforme et durable. Il ne reste pas de calvitie cicatricielle étendue, lors même qu'il se trouve en quelques points un follicule pileux atrophie (2).

D'autres fois, le processus peut se développer sur tout le cuir chevelu, par l'extension et la confluence des foyers morbides. Il paraît alors recouvert dans sa totalité par une couche épaisse de squames épidermiques blanches et sèches. La maladie présente un aspect semblable à celui qu'on observe dans l'eczéma squameux, le pityriasis séborrhéique du cuir chevelu, le psoriasis de la même région, ou à celui du favus, une

aucune résistance à l'application exacte de la plaque de verre fin, avec laquelle on peut littéralement les aplatir sur le porte-objet; on les écrase entre les mors de la pince à épiler, caractère pathognomonique que nous avons depuis longtemps indiqué.

La prolifération trichophytique est à ce point luxuriante, que le poil en est littéralement farci et est augmenté de volume et foncé en couleur, et que le follicule en est rendu saillant. De là vient l'aspect de « barbe mal rasée » que présentent les tonsures trichophytiques, et qui est tout à fait pathognomonique.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) Les « petites vésicules » sont si rares sur le cuir chevelu, qu'il ne faut pas s'attendre à les rencontrer; elles sont aussi rares que les « croûtelles semblables à de la gomme ».

Un peu de tuméfaction et d'érythème au début, en même temps que les lésions de grattage déterminées quelquefois par un prurit assez vif; rapidement un peu de tuméfaction; de la desquamation, des squames, voilà les seules altérations essentielles. Les phénomènes de *dermite* vésiculeuse, *eczémateuse*, *impétigineuse*, *sycosique*, sont tout accidentels et rares, sauf chez les très jeunes sujets, pour qui tout est occasion à *épidermite* catarrhale; dans la grande majorité des cas où nous les avons observés, tous ces accidents étaient dus aux traitements intempestifs mis en œuvre.

E. B. — A. D.

(2) Une plaque trichophytique d'une certaine étendue a toujours une longue durée; on y voit, en même temps, des cheveux infiltrés et cassés,

fois qu'il a été nettoyé; elle n'offre, en un mot, rien de caractéristique. Toutefois, à un examen plus attentif, on voit çà et là des foyers un peu plus nettement marqués, à l'intérieur desquels les cheveux paraissent cassés courts. Dans d'autres cas, l'attention est attirée sur la nature du processus par la présence d'un cercle rouge, squameux, qui envahit la partie voisine, dépourvue de poils, du front, de la nuque. Que l'herpès tonsurant soit circonscrit à quelques points, ou étendu à tout le cuir chevelu, il peut toujours durer plusieurs années. A part un prurit modéré, cette maladie ne donne lieu à aucune sensation de malaise; elle se termine toujours par la guérison, même lorsqu'elle a duré plusieurs années, et en ne laissant que quelques rares points chauves et de petites taches.

Sur la peau des régions glabres (1), au tronc, sur les membres et à la

des follets de repousse qui ne donneront pas ordinairement asile au parasite dont ils sont couverts, et quand la guérison se prépare, de nouveaux cheveux qui sont devenus impropres à la germination trichophytique. Quelque longue que soit l'évolution trichophytique, elle n'est pas indéfinie comme celle du favus; sa guérison spontanée est constante; nous ne connaissons pas d'alopécie définitive due au trichophyton, hormis les cas où l'application intempestive d'agents irritants (l'huile de croton, par exemple) a déterminé des altérations irréparables.

E. B. — A. D.

(1) Les altérations déterminées sur les parties glabres de la peau par le trichophyton ne méritent pas davantage que les précédentes le nom d'*herpès*; ce sont des lésions de l'ordre érythémateux, papuleuses, discoïdes, circinées, simples, squameuses ou vésiculeuses. La dénomination d'*herpès* doit être absolument abandonnée, même pour l'érythème trichophytique vésiculeux, lequel ne cesse pas plus d'être un érythème parasitaire dans ses formes diverses, que l'érythème multiforme ne cesse d'être un érythème dans sa polymorphie.

L'*herpès vrai* peut être annulaire, et c'est à lui que revient véritablement la dénomination d'*herpès circiné*. Quant aux lésions que le trichophyton détermine sur la peau vague, elles sont assez souvent vésiculeuses et circinées dans certaines régions, les membres supérieurs, par exemple; mais elles sont, dans un grand nombre de cas, simplement érythémateuses, affectant les types papuleux, discoïde, annulaire, centrifuge, avec desquamation simple. Le terme *générique* de trichophytie leur convient à toutes, et, si l'on veut bien, avec nous, dire: trichophytie papuleuse, squameuse, circinée, vésiculeuse, on aura ainsi adopté une terminologie exacte et parfaitement appropriée aux choses à décrire.

Le terme de *tonsurant*, appliqué à la trichophytie des parties glabres, n'est pas plus acceptable que le mot d'*herpès*; il n'est jamais dans ces cas question, en effet, de tonsure, et nous cherchons toujours en vain les raisons qui pourraient faire conserver une dénomination aussi complètement impropre à tous égards.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

face (1), l'herpès tonsurant apparaît soit sous la forme bien nette de vésicules, *herpès vésiculeux*, soit de taches, de disques et de cercles rouges desquamatifs, *herpès tonsurant maculeux et squameux*.

L'herpès tonsurant vésiculeux (2) représente la forme décrite par Bateman sous le nom d'herpès circiné (3), dans laquelle des cercles confluents, de la dimension d'un centime jusqu'à celle d'une pièce de 5 francs en argent, sont constitués par des vésicules distinctes. Ils se développent à partir de certains centres; les vésicules primitives, centrales, se transforment en petites squames, et de nouvelles vésicules surviennent à la périphérie sur une base rouge; ces dernières entourent alors en forme de couronne une aire rouge, squameuse, ou pâle au centre. L'éruption est accompagnée d'une sensation modérée de cuisson et de prurit. On trouve ces cercles isolés ou en grand nombre à la face, sur la région dorsale des mains, à la nuque, au tronc, mais rarement aux membres inférieurs, etc. Plus rarement encore, on observe cette éruption de cercles vésiculeux sur tout le tronc et sur une grande partie des membres, de la face et du cou; dans ces cas, les vésicules ont une grosseur variant de celle d'un grain de milium à celle d'une tête d'épingle et au-dessus. L'éruption a toujours un caractère aigu, parfois elle s'accompagne de phénomènes fébriles, d'inflammation intense, de tuméfaction de la peau et de croûtes épaisses à la place des vésicules. Mais habituellement, le processus aigu, composé seulement de quelques cercles, dure trois à quatre semaines; si l'éruption est plus étendue, de six semaines à trois mois. Lorsque l'éruption vésiculeuse s'arrête, les croûtes tombent et la peau, rouge au début, plus tard pigmentée, revient peu à peu à l'état normal (4).

(1) Il est aussi remarquable, que cela a été peu remarqué, de voir l'extrême inégalité des différentes parties de la face devant le trichophyton: la région des *sourcils*, les *cils*, la *moustache* sont très rarement atteints, tandis que la barbe proprement dite en représente le véritable lieu d'élection.
E. B. — A. D.

(2) La dénomination correcte de cette forme est: *Érythème trichophytique vésiculeux*, *trichophytie érythémato-vésiculeuse circinée*.
E. B. — A. D.

(3) Voyez plus haut, note 1, page 795. E. B. — A. D.

(4) La trichophytie des parties glabres est généralement mal connue des médecins, aussi bien dans ses variétés européennes que dans ses variétés *exotiques*; il est donc nécessaire, tout en restant dans la mesure des données élémentaires et pratiques, de dépasser la limite trop restreinte du texte courant. C'est ce que nous allons faire dans le court *appendice* ci-contre.
E. B. — A. D.

APPENDICE DES TRADUCTEURS

APERÇU SUR LA TRICHOPHYTIE DES PARTIES GLABRES

La trichophytie des parties glabres, ou, pour parler plus exactement, la trichophytie des parties du corps autres que le cuir chevelu et la barbe, les régions sourcilières, ciliaires, pubienne, axillaire, doit d'abord être distinguée selon qu'elle occupe la peau vague, ou qu'elle se cantonne dans les grands plis de contact; cette variété topographique sera indiquée plus loin aux *notes* de l'« *eczéma marginé* ».

La trichophytie des parties vagues de la surface du corps revêt des aspects multiples extrêmement variés — *Trichophytie multiforme* — reliés à des conditions multiples — *origine du parasite*, animale, humaine; *primitive* ou *secondaire*; *âge* des sujets; *région anatomo-topographique*; *climats*; *formes mycosiques*, luxuriantes, géantes; faibles (formes de souffrance), etc., etc.

Parmi les variétés les plus communes que nous devons relever, nous signalerons: I. — *la trichophytie auto-inoculée des « teigneux »*; II. — *la trichophytie érythémato-vésiculeuse commune, solitaire ou discrète*; III. — *la trichophytie érythémato-vésiculeuse disséminée; éruptive généralisée*; IV. — *la trichophytie à anneaux cohérents, festonnée, marginée, serpiginieuse, exotique; trichophytie des régions tropicales; trichophytie des parties couvertes*; V. — l'« *herpès tonsurant desquamatif* », *teigne imbriquée de Manson*.

I. — TRICHOPHYTIE ACCESSOIRE DES TEIGNEUX. Très communément on observe, chez les sujets en cours de traitement pour la teigne tondante, des disques ou des anneaux complets ou incomplets, érythémateux, érythémato-squameux, quelquefois excoriés par le grattage (ils sont prurigineux), eczématoïdes, plus ou moins frustes, à développement excentrique, le centre squamulaire plissé, jaunâtre, le bord irritatif, assez net en dehors, vague en dedans; souvent assez torpides; ne dépassant guère l'atmosphère de voisinage, la nuque, le col, les épaules, les membres supérieurs, la face; ils atteignent rarement un grand développement. Ils résultent d'auto-inoculations et s'observent surtout chez les enfants imparfaitement soignés.

II. — TRICHOPHYTIE MULTIFORME COMMUNE, *Trichophytie des parties découvertes, trichophytie circinée, discoïde, érythémateuse, squameuse, vésiculeuse, pustuleuse, phlycténoïde, eczématoïde, dysidrosiforme, lichénoïde*, etc., etc.

On l'observe soit chez des jeunes sujets, soit chez des adultes, le plus généralement solitaire, sur la face, le col, ou la région pré mammaire chez la femme; dans les deux sexes, sur les parties découvertes des membres supérieurs, le dos du poignet, le dos de la main, l'avant-bras. Sur la face et sur le col, le caractère irritatif et vésiculeux est généralement peu accentué, mais sur les membres supérieurs, particulièrement à la main, face dorsale, latérale ou palmaire, il est commun d'y observer les formes luxuriantes, les couronnes vésiculeuses très accentuées,